

MAIRIE
DE
BRENNILIS
FINISTÈRE

Code Postal : 29690
Tél. : 02.98.99.61.07
Fax : 02.98.99.67.67

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille trois, le 18 mars à 14 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Yves CORRE, Maire.

Etaient présents : CORRE Y; MANAC'H Alexis, MIOSSEC Jean, MOCAER Sandrine, CHEVRAY Gilbert, DERRIEN Claudine, TROADEC Berc'hed, FICHOU M.

Etaient absents : JAFFRE M-N excusée. DANIEL Joël.

Secrétaire de séance : MANAC'H Alexis

OBJET : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Fixation des taux d'imposition des 3 TAXES LOCALES pour 2003

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de maintenir les taux d'imposition de 2002 pour l'année 2003,

CE QUI NOUS DONNERA UN PRODUIT ASSURE DE :

TAXE D'HABITATION :

289 200 X 8,08 % 23 367 EUROS

TAXE FONCIERE (bâti) :

1 075 000 X 5,80 %.....62 350 EUROS

TAXE FONCIERE (non bâti) :

36 700 X 24,55 %.....9 010 EUROS
soit un total de94 727 EUROS

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Y. CORRE.

